Le Conseil mondial des Eglises

Partage international nº 127 – Mars 1999

« La dette des pays pauvres sera annulée. Il n'y a pas d'autre possibilité. » (mai 1989)

Le Conseil mondial des Eglises a fait une déclaration sur la nécessité d'annuler la dette des pays pauvres. Cette déclaration a clos une rencontre, qui s'est tenue à l'Université du Zimbabwe, pendant 12 jours, et qui a rassemblé près de 1 000 délégués des Eglises protestantes et orthodoxes du monde entier. L'assemblée a déclaré que *« les besoins élémentaires et les droits fondamentaux des individus et des communautés, ainsi que la protection de l'environnement, passaient avant le remboursement de la dette ».*

Dans l'Ancien Testament, le Livre du Lévitique parle d'une période qui reviendrait tous les 49 ans, où les esclaves seraient libérés, les débiteurs affranchis de leurs obligations et les terres rendues à leurs propriétaires. La déclaration du Conseil mentionne des passages bibliques sur l'instauration d'une période de remise des dettes *« indiquée de nos jours, tout autant que ce fut le cas il y a des milliers d'années ».*

Les évêques de l'Eglise catholique romaine et de l'Eglise évangélique d'Allemagne se sont aussi penchés sur le problème de la dette. Ils ont publié un communiqué citant le pape Jean-Paul II qui aurait déclaré que l'an 2000 serait *« une période appropriée »* afin de réfléchir sur les moyens de réduire ou d'annuler la dette des pays pauvres.

Sources : The New York Times, E.-U.
Thématiques : religions, Économie
Rubrique : Faits et prévisions